

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes\_presse

Vendredi 26 novembre 2021

Emploi et insertion professionnelle

# Plan Emploi Quartiers : partenaires et entreprises à l'œuvre pour l'emploi et l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires rennais

Ce vendredi 26 novembre, partenaires du monde de l'emploi et de l'insertion professionnelle et entreprises se sont rassemblés au Triangle à l'invitation de Nathalie Appéré, Présidente de Rennes Métropole et Maire de Rennes, et de Matthieu Blet, Sous-Préfet en charge de la Politique de la Ville.

## Une mobilisation collective pour l'emploi et la formation des habitants des quartiers prioritaires

Ce temps collectif lance une nouvelle phase de mobilisation autour du **Plan Emploi Quartiers** initié en 2015 en faveur de l'emploi et l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires de la Ville dans le contexte particulier de la crise du Covid-19.



À travers des retours d'expériences et témoignages, cet évènement offre à de nouvelles entreprises la possibilité de découvrir comment s'engager en faveur de l'emploi. Il leur a été proposé de concrétiser cet engagement par plusieurs

actions, par exemple l'embauche en alternance, l'accueil d'un stagiaire de 3<sup>ème</sup>, ou encore le parrainage d'un jeune.

Plusieurs témoignages ont été particulièrement mis en avant à travers une exposition photo réalisée pour illustrer le parcours de 6 personnes accompagnées dans le cadre du PEQ : Artadji, Noldy Love, Hatim, Yousra, Véronique et Rose. Grâce au travail de la photographe Anne-Cécile Estève, cette série de portraits illustre les bienfaits du dispositif pour le parcours de ces habitants.



©

Le parcours de Noldy Love montre à quel point l'insertion professionnelle peut être réussie grâce à l'implication des entreprises, en l'occurrence ici Archipel Habitat et Vinci, et à l'accompagnement des partenaires institutionnels (We Ker, Pôle Emploi, etc.). Hatim, lui, a obtenu un service civique à la Direction des sports de la Ville de Rennes grâce à l'aide de la Mission Locale de Cleunay. Rose, quant à elle, a concrétisé son projet de création de centre esthétique avec l'aide du CCAS du Blosne, du réseau BGE et de la pépinière d'entreprises du Quadri.

Les 6 panneaux d'exposition sont à retrouver en pièce-jointe.

Enfin, les partenaires ont réaffirmé leur mobilisation collective pour un plan d'actions pour la période 2020-2026 qui entend poursuivre les 5 axes d'intervention identifiés depuis le début du dispositif :

- **Augmenter le taux de bénéficiaires des clauses sociales.** Exemple : une entreprise qui remporte un marché public doit réserver une partie du temps de travail à du public éligible.
- **Recruter autrement afin de rapprocher les entreprises et les demandeurs d'emploi.** Exemples : des entreprises plus présentes sur les forums de recrutement, visites d'entreprises et job dating.
- **Rapprocher les entreprises et les jeunes.** Exemples : stages de 3<sup>ème</sup>, embauche en alternance, forums des métiers dans les collèges des quartiers.
- **Connecter le Plan Emploi Quartiers aux politiques publiques de la collectivité.** Exemples : réservation de places de stages, développement de formations sur la lutte contre les discriminations.
- **Favoriser l'entrepreneuriat à travers le volet "création d'entreprises" du dispositif.** Exemple : soutien-accompagnement des créateurs d'entreprises issus des quartiers.

---

## Rennes Métropole labellisée Cité de l'emploi

Depuis l'été 2021, Rennes Métropole est désormais labellisée Cité de l'emploi. Ce dispositif de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires piloté par la Préfecture vise à soutenir l'emploi dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville, en lien avec la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et les acteurs du territoire.

La dotation attendue – 100 000 euros pour un an – et renouvelable devrait permettre de financer trois grandes catégories d'actions : l'ingénierie et l'animation territoriale ainsi que des actions pour renforcer le droit commun et lever les freins d'accès à l'emploi.

Cette labellisation est l'occasion de réunir davantage partenaires du champ de l'emploi-insertion-formation ou du secteur socio-culturel et d'améliorer l'implication et la coordination des acteurs pour assurer l'adéquation entre les actions et la réalité des territoires.

### **Le Plan Emploi Quartiers : un plan volontariste en faveur de l'emploi**

Initié par Rennes Métropole et la Ville de Rennes, convaincues de l'emploi comme facteur clé d'intégration, le Plan Emploi Quartiers mobilise de nombreux acteurs autour de services municipaux et métropolitains : We Ker, Face, l'État, Pôle Emploi, Atout Clauses, ainsi que de nombreuses entreprises. Dans le cadre du Plan Emploi Quartiers, ces acteurs joignent leurs efforts en faveur de ces quartiers qui connaissent un taux de chômage élevé. L'objectif est de coordonner leurs actions mais surtout de faciliter concrètement l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires rennais. Fort des résultats obtenus après une mobilisation collective depuis 2015, le Plan Emploi Quartiers est prolongé pour la période 2020-2026, avec en parallèle une Labellisation Cité de l'Emploi lui donnant un nouvel élan.

Une gouvernance participative et collaborative est organisée et vouée à évoluer pour permettre la multiplication des partenariats.